

Bayonne, le 8 Mai 2020

## **PRECISIONS DU PRESIDENT DE LA FFPB**

**Compte tenu des questions ou des interrogations de certains dirigeants ou privés, je tiens à vous préciser concernant la note de la Ministre des Sports :**

- 1- La reprise **individuelle** de l'activité sportive à partir du 11 mai 2020 pour tous les sportifs :  
**Les pelotaris peuvent s'entraîner ou jouer tout seul à partir du 11 mai 2020 (le tête à tête est interdit).**
- 2- Une distance physique suffisante d'environ **4m2** pour les activités de plein air  
**Si la place libre est partagée en 2 zones (1 pelotari dans chaque zone), il faut qu'il y ait au minimum 1m de distance devant, derrière, à gauche et à droite. (toujours individuellement et non l'un contre l'autre).**
- 3- A l'inverse, les sports pratiqués dans des lieux couverts demeureront interdits jusqu'à nouvel ordre.  
**Il est interdit de jouer dans les trinquets et les frontons murs à gauche couverts.**
- 4- L'organisation des compétitions **pourrait éventuellement** reprendre à partir du 1er août 2020.

**Le Président de la FFPB,  
Lilou ECHEVERRIA**

